



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litimné MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance et genre

GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES

DIALLO Fousseny

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali) – USSGB

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion – FSEG

Centre Universitaire de Recherche Économique et Sociale-CURES, Bamako-Mali

Discipline de l'article : Économie du développement

Résumé

La gouvernance est devenue aujourd’hui, un élément fondamental et stratégique dans les politiques publiques de développement dans le monde. Cet article vise, d’une part, à faire le point sur les différentes approches de la gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire et d’autre part, à analyser la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali. L’approche méthodologique poursuivie est une approche qualitative par excellence, qui consiste en une analyse bibliographique des approches de gouvernance, une analyse SWOT de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali et une analyse comparative du Mali avec des pays ayant une riche expérience en gouvernance alimentaire (Finlande et Irlande). Les résultats atteints montrent que le Mali dispose d’une multitude d’acteurs de la sécurité alimentaire avec des stratégies sectorielles qui ne reflètent pas pleinement la nature transversale de la sécurité alimentaire comme concept multidimensionnel et dynamique. Il présente des insuffisances liées principalement à l’absence d’un dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire avec une vision globale intégrée. Finalement, cette recherche propose un dispositif de gouvernance sous forme d’un comité interministériel de pilotage doté d’antennes locales faisant recours aux experts, chercheurs et opérateurs privés et de la société civile.

Mots-clés : Gouvernance, Sécurité Alimentaire, Durabilité, Coordination institutionnelle, Mali.

Abstract:

Today, governance has become a fundamental and strategic element in public development policies around the world. The aim of this article is to take stock of the different approaches to governance and its relationship with food security, and to analyze the governance of food security in Mali. The methodological approach adopted is a qualitative one par excellence, consisting of a literature review of governance approaches, a SWOT analysis of food security governance in Mali and a comparative analysis of Mali with countries that have a wealth of experience in food governance (Finland and Ireland). The results achieved show that Mali has a multitude of food security actors with sectorial strategies that do not fully reflect the cross-cutting nature of food security as a multidimensional and dynamic concept. It has shortcomings linked mainly to the absence of a national food security governance system with an integrated global vision. Finally, this research proposes a system of governance in the form of an interministerial steering committee with local branches involving experts, researchers and private and civil society operators.

Key word: Governance, Food Security, Sustainability, Institutional coordination, Mali.

Introduction

La sécurité alimentaire est un enjeu mondial majeur, particulièrement dans les pays en développement comme le Mali, où l'accès à une alimentation suffisante et de qualité demeure un défi. Selon la FAO (2023), environ 18,5 millions de personnes en Afrique de l'Ouest souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, dont près de 2,2 millions au Mali. Le pays est confronté à une insécurité alimentaire persistante due à plusieurs facteurs interdépendants : chocs climatiques, conflits armés, pauvreté structurelle et inefficacité des politiques agricoles (FAO, 2023 ; PAM, 2022). Aussi, les crises alimentaires mondiales, notamment celles de 2007-2008 et 2010, ont mis en évidence la vulnérabilité des systèmes alimentaires africains et la nécessité de repenser leur gouvernance (Lang & Barling, 2012). Malgré l'existence de plusieurs institutions et programmes destinés à assurer la sécurité alimentaire, plus de 30% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique au Mali (UNICEF, 2023). Ce qui explique que le pays peine à mettre en place une gouvernance efficace et intégrée. Cette situation résulte de plusieurs éléments :

- **Une dépendance aux importations alimentaires** : Plus de 25 % des denrées alimentaires consommées proviennent de l'extérieur (INSTAT, 2022), rendant le pays vulnérable aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux.
- **L'impact du changement climatique** : Les sécheresses récurrentes, la désertification et l'irrégularité des pluies affectent fortement la production agricole et réduisent la capacité des agriculteurs à assurer une autosuffisance alimentaire.
- **Une instabilité sécuritaire croissante** : Depuis 2012, l'insécurité liée aux conflits armés et aux groupes terroristes limite l'accès aux terres agricoles, perturbe les circuits commerciaux et accroît la vulnérabilité des populations rurales.
- **Des inégalités socio-économiques et une pauvreté élevée** : Environ 51 % des ménages ruraux vivent sous le seuil de pauvreté (INSTAT, 2021), ce qui limite leur capacité à acheter de la nourriture en période de crise.

La gouvernance de la sécurité alimentaire repose sur la capacité des institutions à coordonner les politiques, gérer les ressources et assurer une réponse efficace aux crises alimentaires (FAO, 2021). Toutefois, le Mali fait face à une gouvernance éclatée et à un manque de coordination entre les acteurs impliqués (État, ONG, secteur privé, partenaires techniques et financiers) et à une fragmentation des politiques sectorielles (CSA, 2022). Les approches actuelles, bien que nombreuses, souffrent d'un manque de transversalité et d'intégration. Chaque acteur suit ses propres stratégies, ce qui entraîne une duplication des efforts et limite leur efficacité. Cette inefficacité s'explique par une :

- **Absence d'une stratégie nationale intégrée** : Les politiques agricoles, nutritionnelles et économiques sont souvent conçues de manière indépendante sans coordination intersectorielle efficace.
- **Faible implication des collectivités locales** : Bien que le pays ait amorcé un processus de décentralisation, les décisions liées à la sécurité alimentaire restent largement centralisées, limitant l'adaptabilité aux réalités locales.
- **Difficulté d'accès aux financements** : Les petits producteurs agricoles ont un accès limité aux crédits et subventions, ce qui freine le développement d'une agriculture résiliente et durable.

En s'appuyant sur une analyse comparative avec des pays ayant des modèles de gouvernance alimentaire plus performants (Irlande et Finlande), cette étude pose les questions suivantes :

- Quels sont les principaux acteurs de la sécurité alimentaire au Mali ?
- Comment la gouvernance actuelle de la sécurité alimentaire est-elle structurée ?
- Quels sont les défis et opportunités pour améliorer la gouvernance alimentaire au Mali ?

L'objectif est d'analyser la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali et de proposer un cadre de gouvernance plus efficace et intégré. Une gouvernance alimentaire renforcée est essentielle pour assurer une résilience durable face aux crises et garantir une alimentation accessible et suffisante pour toute la population malienne.

1. Revue de la littérature

1.1. Cadre conceptuel

✓ Définition de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire fait l'objet d'une multiplicité de définitions dont la plus acceptée est celle du FAO (1996) selon laquelle « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

Cette définition couvre quatre dimensions de la sécurité alimentaire à savoir la stabilité, la disponibilité physique des aliments, l'accessibilité économique et physique des aliments, et la qualité. Elle est analysée dans une approche globale basée sur le droit d'accès à l'alimentation et repose sur l'idée que la disponibilité en quantité suffisante de l'offre conduit les ménages à avoir un accès limité à la nourriture du fait des entraves économiques, naturelles et institutionnelles.

✓ Définition de la gouvernance alimentaire

La gouvernance de la sécurité alimentaire peut être définie comme l'ensemble des mécanismes, politiques et institutions mis en place pour assurer la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité des denrées alimentaires. Elle repose sur plusieurs piliers :

- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées.

- Le rôle des acteurs institutionnels (État, organisations internationales, secteur privé, société civile).
- La transparence, la responsabilité et l'efficacité des interventions.

Selon la FAO (2021), une gouvernance alimentaire efficace implique une approche intégrée combinant régulation des marchés, programmes sociaux et innovations technologiques pour garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité.

L'émergence de l'insécurité alimentaire conduit à scruter cette problématique dans une perspective institutionnelle afin de mettre en exergue le rôle de l'environnement institutionnel. Il est question de fonder l'insécurité alimentaire non seulement sur des facteurs socioéconomiques (investissement agricole, exportations, importations, etc...) mais sur des facteurs non économiques en l'occurrence la qualité des institutions. Marquée au début du 20ème siècle par des travaux classés généralement comme étant hétérodoxes, l'économie institutionnelle consiste en un développement des outils néoclassiques pour l'analyse du rôle des institutions dans la coordination et la réalisation des activités économiques (North, 1993 ; Williamson, 2000). Si les normes de gouvernance ne sont pas améliorées, le système alimentaire sera bloqué entre l'échec de l'État et l'échec du marché (Poulton et al, 2006).

La gouvernance peut être définie comme le système global d'institutions, de normes, de règlements et de processus de décisions politiques, publiques ou privés, qui sont validés et actifs dans un secteur précis des enjeux discutés au niveau international (Biermann et al., 2009).

L'architecture actuelle de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire est le produit de longues et profondes transformations depuis la fin de la seconde Guerre mondiale (McMillan, 2007).

Selon (Le Galès, 2010), On entend par gouvernance un processus de coordination, de pilotage et de direction des acteurs, des groupes et d'institutions au-delà des organes classiques de gouvernement en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement.

La constitution du paysage institutionnel en matière de sécurité alimentaire s'est faite par « empilement » ; à mesure que de nouveaux problèmes ou questions émergeaient, de nouvelles institutions voyaient le jour avec des mandats, des discours et des positionnements parfois contradictoires (Louafi, Lerin, 2012).

Depuis 1945 et la création de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), la construction du paysage de la gouvernance internationale est caractérisée, selon Margulis, par un double phénomène : la prolifération d'institutions et de mécanismes internationaux et la diffusion dans d'autres instances des questions liées à la réduction de la faim et de la malnutrition (Margulis, 2012).

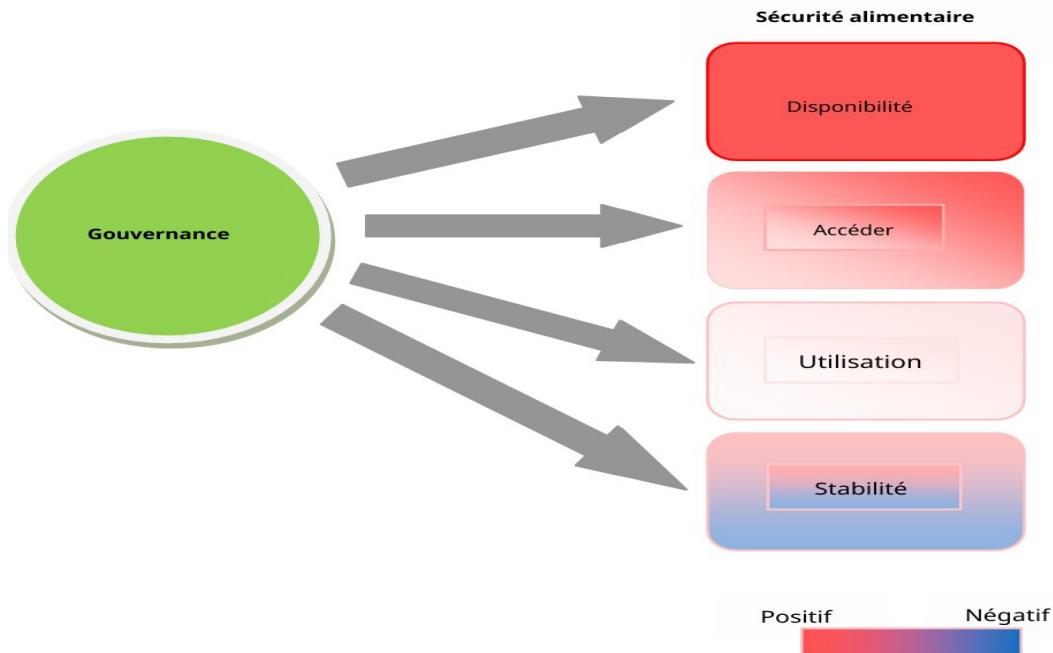
La littérature emprunte généralement la définition des institutions à Douglas North. Selon North, les institutions sont les règles du jeu dans une société, ou plus formellement, ce sont les contraintes humainement conçues qui déterminent les interactions humaines. Par conséquent, les institutions structurent les incitations dans les échanges humains, aussi bien dans le domaine politique, économique et social. Par ailleurs, les institutions ont pour nature de réduire l'incertitude dans la vie de tous les jours (North, 1990). Ces dernières importent sur les plans socioéconomiques, de développement, de croissance dans la mesure où elles permettent la réduction des coûts de transaction tout en garantissant les interactions sociales. Cette dernière est traduite par la capacité des institutions à promouvoir la réduction des coûts agricoles, à générer un cadre normatif qui détermine véritablement la conduite des agents, la capacité à réduire les incertitudes, la capacité à anticiper les changements sociaux et à générer les incitations qui facilitent l'ajustement.

A cet égard, nous partons de l'environnement économique, juridique, institutionnel, réglementaire et l'incertitude qui sont tant de facteurs caractérisant le climat des affaires en Afrique et lui font prendre la voie d'une croissance lente, saper les efforts de diversification et affaiblit la base industrielle du continent. Ceci nous permet de considérer l'environnement institutionnel comme l'obstacle majeur à la sécurité alimentaire du fait de l'absence d'un État de droit et juste, la faiblesse des institutions, la corruption, le manque de transparence, les conflits sociopolitiques et de l'incertitude.

La figure ci-dessous résume le rôle conditionneur de la gouvernance sur les quatre dimensions clés de la sécurité alimentaire. Selon celles-ci, on peut s'attendre à ce que la gouvernance ait un effet positif sur la disponibilité alimentaire et sur l'accès à la nourriture, avec un effet moins direct sur l'utilisation de la nourriture et un effet éventuellement négatif sur la stabilité alimentaire.

Par conséquent, on peut théoriquement s'attendre à ce que l'effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire dans son ensemble soit principalement positif.

Figure 1 : Conjectures théoriques concernant le rôle de la gouvernance sur la sécurité alimentaire



En ce qui concerne le rôle de la gouvernance, les postulats ont indiqué que la bonne gouvernance a un effet positif sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité).

Dans le même ordre d'idées, les pays dotés d'institutions de meilleure qualité ou plus démocratiques se sont révélés plus susceptibles d'assurer leur sécurité alimentaire. Certains auteurs ont nuancé ou même remis en cause cette relation positive (Clemens et al., 2004; Dalgaard et Hansen, 2001; Drèze, 2004; Morrissey, 2004). Cependant, la majorité des chercheurs et des praticiens du développement pensent que la gouvernance joue un rôle positif sur la sécurité alimentaire.

1.2. Cadre théorique

Cette étude repose sur plusieurs cadres théoriques en économie du développement, en sciences politiques et en gestion des politiques publiques.

- ✓ Théorie de la gouvernance et des institutions (North, 1990)

Cette théorie, développée par Douglass North, met en avant le rôle des institutions dans la structuration des interactions économiques et sociales. Elle postule que des institutions fortes et efficaces sont essentielles pour le développement économique, notamment en réduisant les incertitudes et en améliorant l'allocation des ressources. En effet, la gouvernance de la sécurité alimentaire repose sur la capacité des institutions maliennes à coordonner les politiques, gérer les ressources et assurer une réponse efficace aux crises alimentaires.

✓ **Théorie des biens publics et des externalités (Samuelson, 1954)**

La sécurité alimentaire peut être considérée comme un bien public, car elle profite à l'ensemble de la société et sa défaillance peut générer des externalités négatives (malnutrition, instabilité sociale, migrations forcées). Pour cela, l'intervention publique est nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire à travers des politiques adaptées et une régulation efficace des marchés agricoles.

✓ **Approche des capacités et du développement humain (Sen, 1981)**

Amartya Sen a développé l'idée que la sécurité alimentaire ne se limite pas à la disponibilité des ressources, mais qu'elle dépend aussi des capacités des individus à y accéder (pouvoir d'achat, infrastructures, stabilité politique). Cependant, l'amélioration de la gouvernance alimentaire ne doit pas seulement viser la production agricole, mais aussi l'accessibilité équitable des denrées alimentaires à travers des politiques sociales et économiques adaptées.

✓ **Théorie de la résilience et des systèmes adaptatifs (Holling, 1973)**

Cette approche met en avant la capacité des systèmes socio-économiques à absorber des chocs (crises alimentaires, changements climatiques) et à s'adapter à des conditions changeantes. Notre étude propose de renforcer la résilience du système alimentaire malien en améliorant les capacités institutionnelles à anticiper et répondre aux crises alimentaires par des mécanismes d'alerte précoce et des politiques adaptées.

✓ **Théorie de la gouvernance multiniveaux (Marks & Hooghe, 2004)**

Cette théorie explique comment les décisions politiques et administratives doivent être coordonnées entre différents niveaux de gouvernance (local, national et international). A cet effet, la gestion de la sécurité alimentaire au Mali nécessite une meilleure coordination entre l'État central, les collectivités locales et les acteurs internationaux (FAO, PAM, Banque mondiale).

1.3. Cadre empirique

Sur le plan empirique, des travaux empiriques ont cherché à mesurer l'impact des politiques alimentaires sur la sécurité alimentaire.

Des études sur la relation entre institutions et sécurité alimentaire montrent que des institutions stables et efficaces améliorent la résilience des systèmes alimentaires (World Bank, 2022). En ce qui concerne l'impact des politiques publiques sur l'accès à l'alimentation, elles montrent que l'augmentation des subventions agricoles et le soutien aux petits exploitants favorisent une meilleure accessibilité des denrées (Headey & Alderman, 2019). Pour la corrélation entre corruption et insécurité alimentaire, elles montrent qu'une mauvaise gouvernance réduit l'efficacité des programmes d'aide alimentaire et renforce les inégalités d'accès aux ressources (Transparency International, 2021). Aussi, les études sur la sécurité alimentaire reposent sur les causes déterminantes de celle-ci dans une approche économique et politique.

Dans la même logique, Galtier (2009) montre que la sécurité alimentaire peut être affectée par l'instabilité des prix conduisant ainsi à des situations de malnutrition et de sous-alimentation.

Bedzeme (2011), Bonilla et Ron (2010), FAO (2008) ont montré que l'instabilité des prix affecte la sécurité alimentaire à travers la situation nette au plan alimentaire (importateur ou exportateur), la production agricole, le taux de change, les politiques publiques de stabilisation des prix et les politiques commerciales (quota, droits de douane, attribution des licences, etc.)

Subervie (2007), Lovendal et al., (2007) montrent que les inefficiences dans l'allocation et les processus décisionnels accroissent la vulnérabilité alimentaire des populations ne disposant pas d'instruments d'assurance efficaces et à la réduction de la production agricole.

Dans une perspective politique, les études existantes montrent que le contexte politique d'un pays a une incidence directe sur la sécurité alimentaire.

Arezki et Brücker (2011) ont montré que l'instabilité sociopolitique accroît l'insécurité alimentaire à travers la volatilité des prix qui engendre une demande croissante face à une offre insuffisante.

Sen (1999) montre que les droits politiques et civils des citoyens dans les pays démocratiques contribuent à la protection des droits économiques et sociaux, et notamment le droit à l'alimentation.

Timmer (2000), Wiesmann (2006), Pritchett et Summers (1996) analysant la sécurité alimentaire dans divers pays, montrent que les performances économiques constituent un déterminant majeur.

Deaton (1996), Timmer (2000) affirment que l'instabilité macroéconomique entrave la sécurité alimentaire.

Messer et al. (2001) montrent que les conflits armés ont un effet néfaste sur la sécurité alimentaire en ce sens qu'ils restreignent les disponibilités alimentaires.

Vyas (2000) montre qu'assurer la sécurité nutritionnelle des populations requiert l'implication de trois institutions (l'Etat, le marché et la société civile) pour éviter la faim et assurer la sécurité alimentaire.

Gregory et al., (2005) montrent que le changement climatique affecte les systèmes alimentaires à travers les effets directs sur la production, le dysfonctionnement des marchés, la volatilité des prix et l'offre des infrastructures.

Rosegrant et Sarah (2003) affirment que les changements climatiques ainsi que le VIH/SIDA accroissent l'insécurité alimentaire bien que l'incidence soit différée en fonction des pays.

Mellor et al., (2009) ont montré que le développement agricole au Pakistan a une incidence indirecte sur la sécurité alimentaire à travers l'implication de la population dans l'agriculture qui réduit de manière considérable la pauvreté.

Schrieder et Heidhues (1995) ont montré que le développement financier à travers la production et la consommation des crédits refut l'insécurité alimentaire.

Cohen et Pinstrup-Andersen (1999) ont montré que l'instabilité sociopolitique entrave considérablement la sécurité alimentaire.

2. État des lieux de la gouvernance alimentaire au Mali

La gouvernance alimentaire repose sur la coordination des acteurs publics et privés, la gestion transparente des ressources et l'adaptabilité face aux crises (FAO, 2021). Or, au Mali, les stratégies mises en place sont souvent fragmentées, les interventions peu harmonisées et la prise de décision insuffisamment coordonnée (CSA, 2022).

2.1. Un cadre institutionnel fragmenté et inefficace

✓ Multiplicité des acteurs et manque de coordination

Le Mali dispose d'un paysage institutionnel complexe en matière de gouvernance alimentaire. Plusieurs structures opèrent avec des missions parfois redondantes:

- **Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)** : rattaché à la Présidence, il est responsable de la coordination des politiques de sécurité alimentaire (CSA, 2022).

- **L'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)** : assure la gestion des stocks alimentaires et l'approvisionnement en céréales (OPAM, 2023).
- **Le Programme de Restructuration du Marché Céréalier (PRMC)** : veille à la stabilisation du marché des céréales (FAO, 2021).
- **Le Système d'Alerte Précoce (SAP)** : collecte des données sur la vulnérabilité alimentaire (CILSS, 2023).
- **Le Système d'Information sur les Marchés (SIM)** : analyse les prix des denrées alimentaires (INSTAT, 2023).
- **Le Ministère de l'Agriculture** : met en œuvre les politiques de production agricole.
- **Le Ministère du Développement Rural** : supervise l'élevage et l'agriculture irriguée.
- **Le Ministère de la Santé** : gère la nutrition et la lutte contre la malnutrition.

Ces institutions fonctionnent sans véritable synergie, entraînant des conflits de compétences et une inefficacité structurelle (PAM, 2023).

✓ **Centralisation excessive et faible implication des collectivités locales**

Malgré la décentralisation administrative, les décisions stratégiques restent fortement centralisées à Bamako, limitant la capacité d'adaptation aux besoins locaux.

- Moins de 30 % des communes rurales disposent d'instances opérationnelles pour la gestion de la sécurité alimentaire (World Bank, 2023).
- Les Comités Régionaux et Communaux de Sécurité Alimentaire (CRSA et CCSA) manquent de ressources financières et logistiques (INSTAT, 2023).
- Les petits producteurs et les collectivités locales sont faiblement intégrés dans la prise de décision (FAO, 2023).

2.2. Une dépendance aux financements extérieurs et une gouvernance peu transparente

✓ **Un financement dominé par l'aide internationale**

Le Mali finance sa politique alimentaire en grande partie grâce aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment la Banque mondiale, l'Union européenne, le PAM et la FAO.

- 70 % du budget des programmes alimentaires provient de financements internationaux (FAO, 2022).

- Manque d'autonomie budgétaire : en cas de réduction des financements extérieurs, les initiatives locales sont souvent abandonnées (World Bank, 2023).
- Absence de mécanismes pérennes de financement pour les producteurs locaux.

✓ Faiblesse des mécanismes de transparence et de suivi budgétaire

Le manque de transparence dans la gestion des ressources et l'absence de mécanismes de suivi efficaces réduisent l'efficacité des politiques alimentaires.

- Peu d'évaluations indépendantes des dépenses publiques liées à la sécurité alimentaire.
- Manque de digitalisation des données financières, rendant difficile le contrôle des fonds alloués aux projets (PAM, 2023).

2.3. Vulnérabilités structurelles et défis persistants

✓ Impact du changement climatique et des conflits armés

Les sécheresses récurrentes, l'irrégularité des précipitations et l'extension de la désertification impactent fortement la production agricole.

- Les rendements agricoles ont chuté de 20 % en moyenne sur les 15 dernières années (INSTAT, 2023).
- Les conflits dans le Centre et le Nord du Mali entravent l'accès aux terres agricoles et perturbent les marchés alimentaires (FAO, 2023).
- Déplacements de populations : plus de 400 000 personnes déplacées en raison des conflits, augmentant l'insécurité alimentaire (UNHCR, 2023).

✓ Dépendance aux importations et volatilité des prix

- 25 % des besoins alimentaires sont couverts par des importations (INSTAT, 2022), exposant le Mali aux fluctuations des prix internationaux.
- La crise russo-ukrainienne a entraîné une hausse de 35 % des prix du blé et des huiles végétales au Mali en 2023 (FAO, 2023).

3. Méthodologie de recherche

L'approche méthodologique utilisée est une approche qualitative faisant appel aux outils suivants :

- Une analyse bibliographique et revue documentaire sur les approches de gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire ;
- Une analyse SWOT de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali à travers un guide d'entretien avec des personnes ressources auprès du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et du Commissariat à la sécurité alimentaire au Mali ;
- Une analyse comparative du Mali avec des pays ayant une riche expérience dans la gouvernance alimentaire (Finlande et Irlande). Le choix de ces deux pays émane de leur classement dans le Global Food Security Index et des stratégies mises en place pour assurer la sécurité alimentaire (Toumi, 2016).

4. Résultats et discussion

4.1.Les différentes approches de la gouvernance : quelle opportunité pour le Mali

?

Le concept de gouvernance, bien que largement utilisé, ne fait pas l'objet d'une définition unique, comme l'a souligné Bakkour en 2013. Différentes approches théoriques permettent d'en cerner les contours, notamment la gouvernance d'entreprise, la gouvernance publique, la gouvernance des biens communs considérée comme une troisième voie alternative aux rôles de l'État et du marché dans la performance des systèmes de gestion (Ostrom, 1990) et la gouvernance multi-niveaux (Divay et Paquin, 2013). Tandis que les trois premières visent à améliorer la transparence, la performance et la responsabilité, la gouvernance des biens communs se concentre sur la mise en place de règles internes pour une gestion autonome.

Dans le contexte malien, où les défis liés à la sécurité alimentaire restent cruciaux, la gouvernance joue un rôle clé. En effet, selon la FAO (2011), les institutions et les règles politiques influencent directement la production agricole durable et la sécurité alimentaire. Le Mali, en pleine consolidation de sa politique de décentralisation, gagnerait à adopter une approche institutionnelle hétérodoxe, mettant sur la coordination et le décloisonnement des acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire (Dorval, 2010). L'étude menée par l'OCDE, la FAO et l'UNCDF en 2016 recommande une politique de sécurité alimentaire intégrée, multisectorielle et territoriale. Cela renforce l'idée que la gouvernance est avant tout une question de coordination entre acteurs qui suppose une vision commune des enjeux de la sécurité alimentaire, la concertation, le partage de l'information, la coopération et la prise de décision.

4.2. Principaux acteurs de la sécurité alimentaire au Mali

Plusieurs acteurs institutionnels et non institutionnels ont un lien direct ou indirect avec la sécurité alimentaire. Le tableau ci-après présente les acteurs avec leurs rôles qui œuvrent pour la sécurité alimentaire au Mali. Il ressort de ce tableau la multitude des acteurs de la sécurité alimentaire avec des stratégies sectorielles qui ne reflètent pas pleinement la nature transversale de la sécurité alimentaire et ne disposent pas d'une approche globale intégrée. En effet, chaque secteur en lien avec la sécurité alimentaire (santé, pêches, nutrition, agriculture, eau, forêts, routes...) dispose de sa propre stratégie indépendamment des autres stratégies.

Tableau 1: Acteurs institutionnels nationaux (Publics)

Acteur	Rôle principal
Présidence de la République	Supervise la politique de sécurité alimentaire et veille à son alignement avec les priorités nationales.
Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Coordonne la mise en œuvre des politiques alimentaires et gère les réponses aux crises.
Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)	Assure la gestion des stocks alimentaires stratégiques et l'approvisionnement en céréales.
Programme de Restructuration du Marché Céréalier (PRMC)	Régule les marchés céréaliers pour éviter les pénuries et stabiliser les prix.
Système d'Alerte Précoce (SAP)	Surveille les indicateurs de vulnérabilité et identifie les zones à risque de crise alimentaire.
Système d'Information sur les Marchés (SIM)	Collecte et diffuse des informations sur les prix des denrées alimentaires.
Ministère de l'Agriculture	Développe les politiques agricoles pour améliorer la production vivrière.
Ministère de l'Économie et des Finances	Assure le financement des programmes de sécurité alimentaire.
Ministère du Développement Rural	Supervise les filières agricoles et pastorales
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Suit les indicateurs de malnutrition et met en place des programmes nutritionnels.

Source: Auteur

Tableau 2 : Acteurs internationaux et Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Acteur	Rôle principal
FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)	Fournit un appui technique et politique et finance des projets agricoles.
PAM (Programme Alimentaire Mondial)	Fournit l'aide alimentaire d'urgence et développe des filets sociaux.
Banque mondiale	Finance des projets de résilience alimentaire et d'infrastructures agricoles.
FIDA (Fonds International de Développement Agricole)	Soutient les petits producteurs agricoles.
UE (Union Européenne)	Finance des programmes de gouvernance alimentaire et de développement rural.

Source: Auteur

Tableau 3: Acteurs privés et économiques

Acteur	Rôle principal
Fédérations interprofessionnelles agricoles	Structurent et représentent les producteurs agricoles (riz, céréales, bétail, etc.).
Unités agroalimentaires	Assurent la transformation et la commercialisation des produits agricoles.
Banques et institutions de microfinance	Facilitent l'accès au financement pour les agriculteurs.

Source: Auteur

Tableau 4: Acteurs de la société civile et ONG

Acteur	Rôle principal
Organisations paysannes	Défendent les droits des producteurs et facilitent leur accès aux intrants et aux marchés.
ONG locales et internationales	Apportent une assistance humanitaire et nutritionnelle.
Universités et centres de recherche	Effectuent des recherches sur l'agriculture et

	la sécurité alimentaire.
Médias et radios communautaires	Diffusent des informations sur la sécurité alimentaire et sensibilisent les populations

Source: Auteur

4.3. Analyse des relations entre les différents acteurs

L’analyse des données collectées a permis de montrer que la collaboration entre les acteurs de la sécurité alimentaire au Mali implique l’État, les ONG, les agences internationales et le secteur privé, mais souffre d’un manque de coordination et de communication efficace (CSA, 2022). Bien qu’un cadre harmonisé regroupe le CSA, les agences onusiennes et des ONG, la gestion reste fragmentée, notamment au niveau régional où le Système d’Alerte Précoce (SAP) et les plateformes locales manquent de synergie (FAO, 2021). Cette situation entraîne une duplication des efforts et une inefficacité des interventions (PAM, 2023). Conformément aux recommandations de Clapp et Murphy (2013) sur la gouvernance alimentaire, une meilleure coordination institutionnelle, un cadre de concertation renforcé et un suivi des interventions sont nécessaires pour améliorer l’efficacité de la gouvernance alimentaire au Mali.

4.4. Diagnostic de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali

L’analyse SWOT de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali nous a permis de dresser le tableau suivant relatant les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces. Le Mali, malgré ses stratégies sectorielles décentralisées avec une approche régionale, présente des insuffisances en termes de gouvernance liées principalement à l’absence d’un dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire avec une vision globale intégrée. En plus, la transversalité entre les institutions concernées par la sécurité alimentaire en termes de coordination, convergence et intégration n’est pas suffisamment développée.

Tableau 5 : Analyse SWOT de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de politiques et stratégies nationales liées à l’alimentation et à la nutrition (Par exemple Plan National d’investissement, Politique nationale de sécurité alimentaire …) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d’approche globale intégrée de la sécurité alimentaire ; ✓ Transversalité entre les institutions : manque de coordination et de moyens financiers, convergence et intégration

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engagement du gouvernement et de partenaires internationaux (FAO, PAM, UE, etc). ✓ Potentiel agricole important (terres arables, fleuves, biodiversité). ✓ Décentralisation des politiques sectorielles publiques. ✓ Présence d'organisations locales et de filets sociaux pour soutenir les populations vulnérables. ✓ Système d'alerte précoce en place (SAP, FEWS NET) pour anticiper les crises. 	<ul style="list-style-type: none"> sont limités. ✓ Dépendance aux importations alimentaires et vulnérabilité aux chocs extérieurs. ✓ Faible mécanisation agricole et accès limité aux intrants modernes. ✓ Insécurité et conflits dans le Centre et le Nord entravant l'accès aux zones de production et distribution. ✓ Mauvaise gestion des stocks alimentaires stratégiques et inefficacité des circuits de distribution.
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Territorialisation des politiques publiques. ✓ Initiatives de résilience et de diversification agricole (agroécologie, cultures résilientes). ✓ Accès à des financements internationaux pour la sécurité alimentaire (BAD, Banque mondiale, Fonds climat). ✓ Développement des infrastructures de stockage et transformation des produits agricoles. ✓ Promotion des chaînes de valeur locale et du commerce intra-africain (ZLECAF). ✓ Sensibilisation croissante à la nutrition et aux bonnes pratiques agricoles. 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La sécurité alimentaire n'est pas placée au rang des priorités nationales ; ✓ Vulnérabilité politique, économique et environnementale du Mali principalement dues au terrorisme, au changement climatique et fluctuation des prix agricoles. ✓ Hausse des prix des denrées alimentaires et volatilité des marchés internationaux. ✓ Accès limité aux crédits et financement pour les petits producteurs. ✓ Risque de crises alimentaires dues aux conflits et déplacements de population.

Source: Auteur

4.5.Analyse comparative des modèles de gouvernance alimentaire en Finlande, en Irlande et au Mali : Vers un dispositif adapté

L'analyse des modèles de gouvernance alimentaire de la Finlande et de l'Irlande, deux pays classés parmi les meilleurs en matière de sécurité alimentaire selon le Global Food Security Index (GFSI, 2023), permet d'identifier des pratiques optimales et de proposer un dispositif adapté au Mali. Ces pays se distinguent par une coordination efficace des politiques alimentaires, une implication multisectorielle et une anticipation proactive des crises.

4.5.1. Gouvernance alimentaire en Finlande : Un modèle intégré et résilient

La Finlande est classée parmi les pays les plus performants en sécurité alimentaire, grâce à une stratégie de gouvernance holistique fondée sur la coordination institutionnelle, la recherche et l'adaptation aux défis climatiques.

✓ Un cadre institutionnel structuré

- La sécurité alimentaire est pilotée par un Comité National de Sécurité Alimentaire, sous l'autorité du gouvernement. Ce comité regroupe :
 - Le ministère de l'Agriculture et des Forêts
 - Le ministère de la Santé et des Affaires sociales
 - Le ministère de l'Environnement
 - Des représentants du secteur privé et des chercheurs universitaires
- La Finlande adopte une approche multisectorielle et collaborative, permettant d'assurer une gestion cohérente des politiques alimentaires et une réaction rapide aux crises (FAO, 2021).

✓ Une stratégie axée sur l'innovation et la durabilité

- La Finlande investit massivement dans la recherche et l'innovation agroalimentaire, via des instituts spécialisés comme le LUKE (Natural Resources Institute Finland), qui travaille sur l'agriculture de précision et l'agroécologie (Luke, 2022).
- L'État soutient les initiatives locales pour encourager l'autosuffisance alimentaire, en particulier dans les régions éloignées (OECD, 2021).

✓ **Un système de gestion des crises efficace**

- La Finlande a mis en place un système de stocks alimentaires stratégiques, géré par la National Emergency Supply Agency (NESI), garantissant une disponibilité alimentaire en cas de crises économiques ou climatiques (Margulis, 2012).
- Ce mécanisme inclut des réserves de céréales et des capacités de production locale, réduisant ainsi la dépendance aux importations.

✓ **Leçons tirées du modèle finlandais pour le Mali : Gouvernance centralisée et résilience climatique**

La Finlande figure parmi les leaders mondiaux en matière de sécurité alimentaire et de durabilité agricole grâce à une gouvernance intégrée, une planification stratégique à long terme et une forte résilience face aux aléas climatiques.

Leçon clé	Application au Mali
Coordination centralisée via un Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA)	Mise en place d'un Comité Interministériel de Sécurité Alimentaire (CISA) pour coordonner les politiques et interventions.
Planification stratégique et vision à long terme	Élaboration d'un Plan National de Sécurité Alimentaire à 10 ans, intégrant les dimensions agricoles, nutritionnelles et climatiques.
Gestion efficace des stocks alimentaires	Création d'un Fonds National de Réserve Alimentaire pour mieux gérer les stocks stratégiques et anticiper les crises.
Intégration des données climatiques et agricoles pour une agriculture résiliente	Mise en place d'un Système National d'Alerte et de Réponse Rapide (SNARR) basé sur des technologies numériques et satellitaires.

Source: Auteur

Le modèle finlandais, basé sur une forte coordination institutionnelle et des stocks alimentaires stratégiques selon le tableau ci-dessus, pourrait être adapté en renforçant la gouvernance centrale tout en intégrant des solutions locales adaptées aux réalités maliennes.

4.5.2. Gouvernance alimentaire en Irlande : Une approche pilotée par le marché et l'exportation

L’Irlande est un leader en matière de sécurité alimentaire grâce à une gouvernance orientée vers l’innovation, la qualité des produits et la compétitivité sur les marchés internationaux.

✓ **Un cadre institutionnel simplifié et efficace**

- L’Irlande a mis en place une Food Safety Authority (FSAI), qui regroupe toutes les missions liées à la sécurité alimentaire, la régulation des marchés et la traçabilité des produits (Barrett & Maxwell, 2005).
- Cette approche garantit une prise de décision rapide, évitant les conflits de compétences entre les ministères (Candel et al., 2014).

✓ **Une forte implication du secteur privé et des agriculteurs**

- Contrairement à la Finlande, où l’État joue un rôle central, l’Irlande favorise les partenariats public-privé, avec des incitations fiscales pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires.
- L’Irlande a mis en place un système d’assurance agricole, financé en partie par l’État et les producteurs, pour sécuriser les revenus des exploitants en cas de crise climatique ou économique (FAO, 2022).

✓ **Un modèle axé sur l’exportation et la compétitivité**

- L’Irlande est l’un des principaux exportateurs de produits alimentaires en Europe, avec des normes élevées de qualité et traçabilité pour accéder aux marchés internationaux (Clapp & Murphy, 2013).
- L’accent est mis sur la modernisation des infrastructures agricoles, notamment avec l’intégration des nouvelles technologies et de l’agriculture intelligente.

✓ **Leçons tirées du modèle irlandais pour le Mali : Partenariat public-privé et structuration des filières agricoles**

L’Irlande, autre pays bien classé en matière de sécurité alimentaire, a développé un modèle performant fondé sur la compétitivité agricole, l’implication du secteur privé et une forte capacité d’exportation.

Leçon clé	Application au Mali
Gouvernance simplifiée avec une autorité unique pour la sécurité alimentaire	Création d'une Agence Nationale de Sécurité Alimentaire pour éviter la dispersion des responsabilités entre plusieurs institutions.
Forte implication du secteur privé et des producteurs agricoles	Mise en place d'un cadre de concertation entre l'État, le secteur privé et les organisations paysannes pour structurer les filières agricoles.
Système de traçabilité et de qualité des produits agricoles	Développement d'un label qualité pour les produits agricoles maliens, afin d'encourager la consommation locale et l'exportation.
Modernisation des infrastructures agricoles et soutien à l'exportation	Création de centres de transformation agro-industrielle régionaux, avec un accès facilité aux crédits pour les producteurs.

Source: Auteur

Le modèle irlandais repose sur une forte participation du secteur privé et un soutien aux filières agricoles locales. Son application au Mali nécessiterait une structuration plus efficace des chaînes de valeur et une meilleure intégration des producteurs locaux dans les circuits commerciaux.

4.5.3. Comparaison avec le Mali et proposition d'un dispositif adapté

✓ Problèmes majeurs du modèle malien

Contrairement à la Finlande et à l'Irlande, le Mali souffre de :

- Une gouvernance fragmentée avec plusieurs institutions (CSA, OPAM, PRMC) fonctionnant sans réelle coordination.
- Un manque d'implication du secteur privé, rendant l'agriculture dépendante des financements internationaux.
- Une vulnérabilité aux crises alimentaires, avec une absence de stocks stratégiques et de systèmes d'alerte rapide.

✓ Vers la conception d'un dispositif de gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali

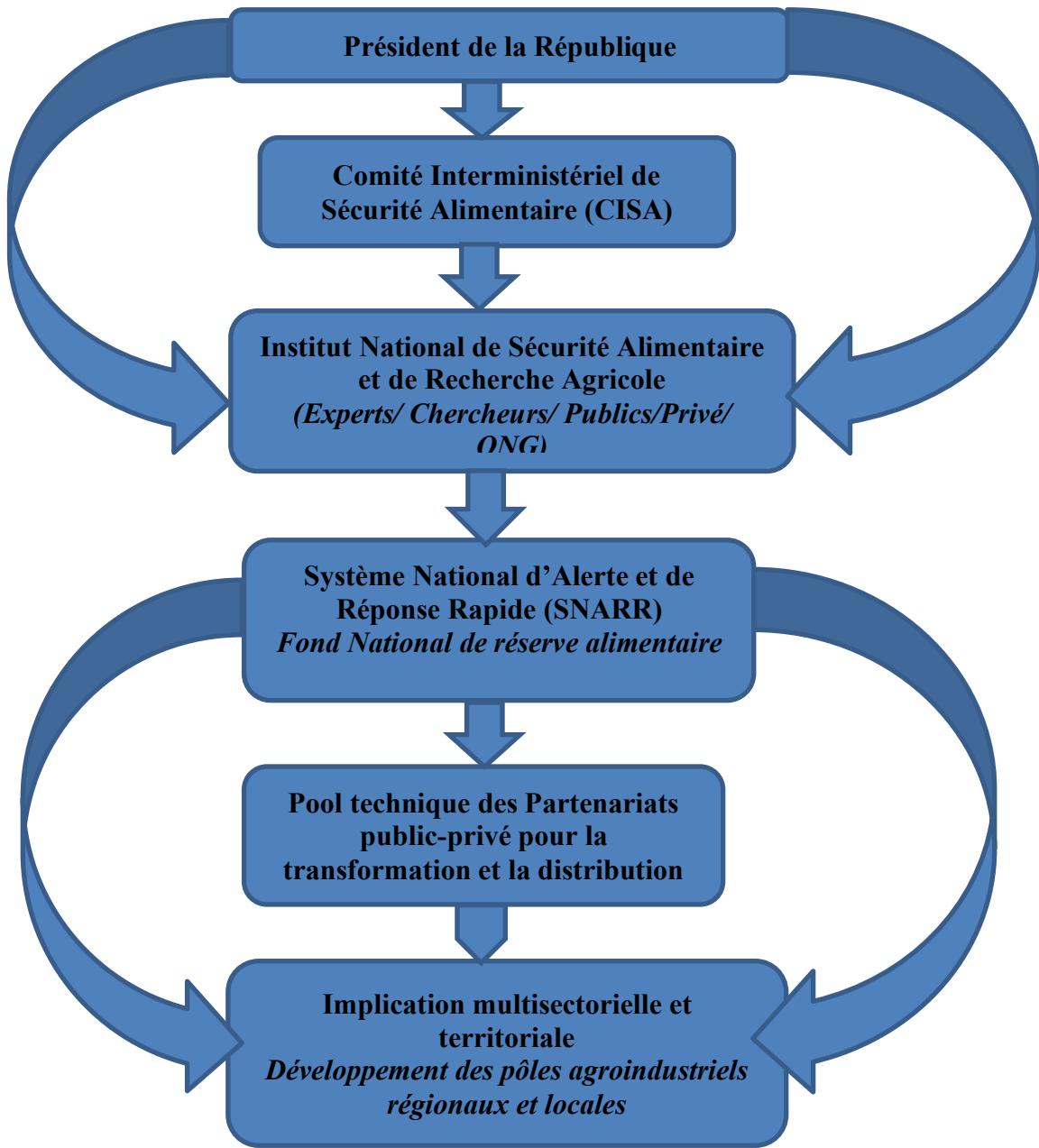
Critères	Finlande	Irlande	Mali (actuel)	Proposition pour le Mali

Coordination institutionnelle	Centralisée (Comité National de Sécurité Alimentaire)	Agence unique (Food Safety Authority)	Fragmentée (CSA, OPAM, PRMC, SAP)	Comité Interministériel de Sécurité Alimentaire (CISA)
Gestion des crises	Stocks alimentaires stratégiques	Assurance agricole et stabilisation du marché	Réponse tardive et manque de stocks	Système National d'Alerte et de Réponse Rapide (SNARR)
Innovation et recherche	Centres de recherche (LUKE)	Modernisation des infrastructures agricoles	Faible investissement en R&D	Institut National de Sécurité Alimentaire et de Recherche Agricole
Implication du secteur privé	Participation modérée	Forte implication (exportations, assurance)	Faible implication	Partenariats public-privé pour la transformation agricole
Autosuffisance vs exportation	Autosuffisance et stockage	Forte orientation exportatrice	Dépendance aux importations	Développement des chaînes de valeur locales

Source: Auteur

A la lumière des résultats obtenus, nous avançons que la sécurité alimentaire au Mali nécessite une mobilisation des différents acteurs dans une vision intégrée et durable. Cette mobilisation ne peut se réaliser en l'absence d'un dispositif national de gouvernance, qui peut prendre la conception suivante :

Figure 2 : Conception de dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali



Source: Auteur

Ce dispositif national de gouvernance est structuré autour d'un Comité Interministériel de Sécurité Alimentaire (CISA) sous l'autorité du Président de la République, chargé de coordonner les politiques alimentaires, agricoles et nutritionnelles. Il inclut également un Système National d'Alerte et de Réponse Rapide (SNARR) pour anticiper et gérer les crises alimentaires, ainsi qu'un Institut National de Sécurité Alimentaire et de Recherche Agricole, visant à promouvoir l'innovation et la résilience du secteur agricole. Inspiré des modèles finlandais et irlandais, il recommande un renforcement des partenariats public-privé, le développement des pôles agroindustriels régionaux et locaux et une meilleure structuration des filières agricoles pour assurer

une sécurité alimentaire durable et réduire la vulnérabilité du pays aux crises climatiques et économiques.

4.5.4. Discussions

Les résultats mettent en évidence une fragmentation institutionnelle marquée par une multiplicité d'acteurs (CSA, OPAM, PRMC, SAP, etc.) sans véritable coordination. Ce constat est conforme aux travaux de Clapp et Murphy (2013) sur la gouvernance alimentaire, qui montrent qu'une dispersion des responsabilités affaiblit l'efficacité des politiques. Aussi, ils soulignent l'absence d'une stratégie nationale intégrée, ce qui rejoint les conclusions de la FAO (2021) sur les défis de la gouvernance alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Conclusions

En guise de conclusion, il y lieu de rappeler que cette recherche avait pour objectifs, d'une part, de faire le point sur les différentes approches de la gouvernance en rapport avec la sécurité alimentaire et d'autre part, analyser la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali. Compte tenu des enjeux auxquels est confronté le Mali notamment la vulnérabilité économique et environnementale principalement dues au changement climatique et aux fluctuations des prix agricoles qui menacent sa sécurité alimentaire, la gouvernance alimentaire devra occuper une place stratégique dans les politiques publiques de développement du pays. Un tel choix politique en faveur de la gouvernance de la sécurité alimentaire nécessite l'adoption d'un cadre intégré, transparent et multidisciplinaire autour d'un dispositif national de gouvernance ayant pour objectif unique d'assurer durablement la sécurité alimentaire du Mali.

L'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Mali repose sur une meilleure coordination institutionnelle et la transversalité des politiques, une transparence accrue, une décentralisation efficace et l'autonomisation des collectivités locales, une résilience renforcée face aux crises, et une coopération nationale et internationale optimisée.

Bibliographies

AREZKI, R., & BRÜCKER, P, 2011, «*Food Prices and Political Instability*». *IMF Working Paper*.

BAKKOUR, D. , 2013, *Un essai de définition du concept de gouvernance*. Montpellier : LAMETA UMR. Études et synthèses, n°5.

BARRETT, C. B., & MAXWELL, D. G. , 2005, « *Food Aid After Fifty Years: Recasting Its Role* ». Abingdon : Routledge.

CLAPP, J., & MURPHY, S. , 2013, « *The G20 and Food Security: A Mismatch in Global Governance?* » *Global Policy*, 4(2), 129-138.

COHEN, M. J., & PINSTRUP-ANDERSEN, P. , 1999, « *Food Security and Conflict*. Washington», DC : IFPRI.

CSA Mali ,2022, *Rapport sur la gouvernance alimentaire au Mali*. Bamako : Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

DALGAARD, C.-J., & HANSEN, H. ,2001, « *On Aid, Growth and Good Policies* ». *Journal of Development Studies*, 37(6), 17-41.

DEATON, A. ,1996, « *The Analysis of Household Surveys* ». Baltimore : Johns Hopkins University Press.

DIVAY, G., & PAQUIN, S. ,2013, « *L'administration publique dans la gouvernance multiniveau infranationale : état de la question et perspectives* ». *Télescope*, 19(1), 1-24.

DORVAL, B. ,2010, *Gouvernance : Théories & pratiques*. Montréal : Institut d'études internationales de Montréal, UQAM.

DRÈZE, J. ,2004, « *Democracy and Hunger* ». In *Development Economics*. Oxford : Oxford University Press.

FAO ,1996, Rome Declaration on World Food Security and World Food Summit Plan of Action. Rome : FAO.

FAO ,2011, Good Food Security Governance: The Crucial Premise to the Twin-Track Approach. Background paper. Rome : FAO.

FAO ,2023, State of Food Security and Nutrition in the World. Rome : FAO.

GALTIER, F. ,2009, « *How to Manage Food Price Instability in Developing Countries* ». Montpellier : CIRAD.

GREGORY, P. J., INGRAM, J. S. I., & BRKLACICH, M. ,2005, « *Climate Change and Food Security* ». *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 360, 2139-2148.

HEADY, D., & ALDERMAN, H. ,2019, « *The Relative Caloric Prices of Healthy and Unhealthy Foods* ». *American Journal of Agricultural Economics*, 101(5), 1324-1342.

HOLLING, C. S. ,1973, « *Resilience and Stability of Ecological Systems* ». *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1-23.

INSTAT Mali ,2023, Rapports sur la sécurité alimentaire et la pauvreté au Mali. Bamako : INSTAT.

LANG, T., & BARLING, D. ,2012, « *Food Security and Governance: A Review of Global Food Crises and Policy Responses* ». *Global Environmental Change*, 22(1), 239-247.

LE GALÈS, P. ,2010, Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance. Paris : Presses de Sciences Po.

LOUAFI, S., & LERIN, F. ,2012, « *Gouverner la sécurité alimentaire : enjeux et perspectives* ». Montpellier : CIRAD.

MARKS, G., & HOOGHE, L. ,2004, « *Contrasting Visions of Multi-Level Governance* ». In *Multi-Level Governance*. Oxford : Oxford University Press.

MARGULIS, M. ,2012, « *Hunger and the Politics of Food Security* ». London : Routledge.

MCMILLAN, M. ,2007, « *Global Governance of Food Security* ». *World Development*, 35(5), 799-814.

MESSER, E., COHEN, M., & D'COSTA, J., 2001, « *Food from Peace: Breaking the Links between Conflict and Hunger* ». Washington : IFPRI.

MORRISSEY, O. ,2004, « *Conditionality and Aid Effectiveness Re-evaluated* ». *World Economy*, 27(2), 153-171.

NORTH, D. C. ,1990, « *Institutions, Institutional Change and Economic Performance. Cambridge* » : Cambridge University Press.

NORTH, D. C. ,1993, « *Institutions and Credible Commitment* ». *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 149(1), 11-23.

OECD/FAO/UNCDF 2016, Adopting a Territorial Approach to Food Security and Nutrition Policy. Paris : OCDE.

OSTROM, E. ,1990, « *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action* ». Cambridge : Cambridge University Press.

POULTON, C., KYDD, J., & DORWARD, A. ,2006, « *Overcoming Market Constraints on Pro-Poor Agricultural Growth in Sub-Saharan Africa* ». *Development Policy Review*, 24(3), 243-277.

PRITCHETT, L., & SUMMERS, L. ,1996, « *Wealthier is Healthier* ». *Journal of Human Resources*, 31(4), 841-868.

ROSEGRANT, M. W., & SARAH, A. C. ,2003, « *Global Food Projections to 2020: Emerging Trends and Alternative Futures* ». Washington, DC : IFPRI.

SAMUELSON, P. ,1954, « *The Pure Theory of Public Expenditure* ». *Review of Economics and Statistics*, 36(4), 387-389.

SCHRIEDER, G., & HEIDHUES, F. ,1995, « *Farm Household Models: Tools for Policymaking in Sub-Saharan Africa* ». Washington, DC : IFPRI.

- SEN, A.** ,1981, «*Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*». Oxford : Oxford University Press.
- SEN, A.** ,1999, «*Development as Freedom*». Oxford : Oxford University Press.
- SUBERVIE, J.** ,2007, «*The Impact of Price Instability on Producers' Welfare* ». *Agricultural Economics*, 37(2-3), 227-238.
- TIMMER, C. P.** ,2000, «*The Macro Dimensions of Food Security: Economic Growth, Equitable Distribution, and Food Price Stability* ». *Food Policy*, 25(3), 283-295.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL** ,2021, Corruption Perceptions Index 2021. Berlin : TI.
- UNHCR** ,2023, Rapport annuel sur les déplacés internes au Mali. Genève : HCR.
- UNICEF** ,2023, Nutrition and Food Security in West Africa. Dakar : UNICEF.
- VYAS, V. S.** ,2000, «*Ensuring Nutritional Security in India: Role of Public Policy* ». *Indian Journal of Agricultural Economics*, 55(4), 560-577.
- WILLIAMSON, O.** ,2000, «*The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead* ». *Journal of Economic Literature*, 38(3), 595-613.
- WORLD BANK** ,2023, Food Security and Governance in Africa. Washington, DC : Banque mondiale.
- WIESMANN, D.** ,2006, «*A Global Hunger Index: Measurement Concept, Ranking of Countries, and Trends* ». *Food Policy*, 31(5), 510-532.